



Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°36 du 04/10/2011

Grandes cultures

Colza

Réseau Colza 2011-2012

16 des 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 3 au 4 octobre 2011.

Stades des Cultures

Toutes les parcelles observées cette semaine ont dépassé le stade 3 feuilles et plus de la moitié (9 = 56%) sont au-delà du stade 6 feuilles, ce qui réduit maintenant considérablement les risques, hormis pour le charançon du bourgeon terminal.

Charançon du bourgeon terminal

Ce ravageur historiquement fréquent sur la région demeure jusqu'à ce jour discret, puisqu'il ne donne lieu qu'à 5 captures dans 1 piège d'une parcelle de l'Allier parmi les 16 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé du piège sur végétation en ce début de semaine. On cumule donc à ce jour sur le réseau 8 captures dont 3 isolées depuis 2 semaines.

Nous sommes entrés dans la période habituelle d'activité et il convient donc d'être vigilant dans les semaines à venir. Pour mémoire, seul le piège jaune sur végétation permet de détecter l'arrivée de cet insecte dans les cultures.

Il n'y a pas de seuil de risque pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle - destruction du cœur - des larves et l'impossibilité de les contrôler directement, il est considéré que la seule présence des adultes sur les parcelles constitue un risque, pour une période s'étalant de la présence de femelles aptes à pondre à l'automne au décolllement du bourgeon, à reprise de végétation. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles, notamment pour les plus précoces.

Grosse Altise d'hiver

Le cumul de 35 captures réparties dans 6 des 10 pièges enterrés ayant fait l'objet d'un relevé en ce début de semaine indique qu'une activité modérée des adultes persiste mais sans risque pour les cultures qui ont toutes dépassé le stade 3 feuilles.

Aucune larve n'a été repérée sur les 10 parcelles ayant fait l'objet d'une observation sur pétiole en ce début de semaine. Il conviendra néanmoins de vérifier l'éventuelle présence de larves en temps opportun, plus tard en saison.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis,, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



Tenthrède de la rave

Une présence limitée – 3 à 10 % des plantes concernées, avec peu de morsures – a été notée sur 3 des 14 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique.

Plus de la moitié des parcelles du réseau sont maintenant sorties de la période de risque.

Pour mémoire, on considère que le seuil de nuisibilité des larves est atteint quand les prélèvements par morsures cumulent $\frac{1}{4}$ de la surface végétative, pour une période la plus à risque de B3 à B6.

Pucerons

Les pucerons verts demeurent discrets, leur présence n'est mentionnée que sur 1 parcelle au stade B6, avec 10 % de plantes porteuses, parmi les 11 ayant fait l'objet d'une observation spécifique en ce début de semaine.

Pour mémoire, le seuil de risque lié à la transmission de viroses est fixé à 20 % de plantes avec présence de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles des cultures, stade aujourd'hui dépassé par plus de la moitié des parcelles du réseau.

Phoma

Des macules sont repérées sur les feuilles de 3 des 13 parcelles ayant fait l'objet d'une notation sur cette maladie.

La présence de macules sur feuilles à l'automne est à considérer comme un indicateur de présence – qui demeure modérée - de la maladie. Le risque vis-à-vis de cette maladie que constitue le développement de nécroses au collet au printemps s'anticipe au niveau du choix variétal en écartant toute variété sensible, ce qui n'exclut pas la possible présence de macules sur feuilles à l'automne.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

